GUIDE DE L'UTILISATEUR

ILLICO MOBILE

Mobile

Une compagnie de Quebecor Media

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Description 4

Guide de l'utilisateur d'*illico mobile* (version enrichie) 4

Guide de l'utilisateur *illico mobile*

par le *Portail Vidéotron* 12

Tarification et notification 17

INTRODUCTION

Ce guide s'adresse aux clients du service mobile Vidéotron, quel que soit leur téléphone mobile.

Par conséquent, les commandes et les touches peuvent varier selon les appareils.

Notez également que la programmation d'un raccourci est une façon pratique et rapide d'accéder aux applications que vous utilisez fréquemment.
Vous pouvez programmer la plupart des appareils mobiles de façon à disposer de touches de raccourci qui permettent d'accéder directement aux applications de votre choix.

Au besoin, veuillez vous référer au guide de l'utilisateur de votre appareil.

Note :
En fonction de l'appareil que vous utilisez, vous avez accès à des versions différentes d'*illico mobile*.

Version enrichie

- Sur certains appareils, vous avez accès à une version particulièrement conviviale et performante, qui vous offre une expérience de visionnement encore plus riche grâce à une interface utilisateur perfectionnée et agréable à utiliser.

Portail Vidéotron

- Sur d'autres appareils, vous pouvez accéder à *illico mobile* par le *Portail Vidéotron*. Cette plateforme est également très intéressante et agréable à consulter.

  Pour connaître la version d'*illico mobile* supportée par votre appareil, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile* :

  soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

Ce service n'est disponible que sur le réseau Vidéotron.

VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

DESCRIPTION

illico mobile est un service optionnel de la téléphonie mobile de Vidéotron qui vous permet de visionner, avec une qualité d'image et de son exceptionnelle, vos émissions de télé préférées ainsi qu'un vaste choix de films et de vidéos, partout et en tout temps, sur l'écran de votre téléphone mobile.

GUIDE DE L'UTILISATEUR D'ILLICO MOBILE (VERSION ENRICHIE)

Note :

Cette section est destinée aux clients qui possèdent un appareil qui est compatible avec *illico mobile* dans sa version enrichie. Pour connaître la version d'*illico mobile* supportée par votre appareil, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile* :

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

1. TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS À L'APPLICATION

a) Téléchargement de l'application

Note :

Veuillez noter que cette étape ne s'applique pas à tous les appareils. Certains appareils, compatibles avec la version enrichie d'*illico mobile*, sont préalablement dotés de cette application. Vous n'avez alors ni à la télécharger ni à l'installer. Pour connaître la version d'*illico mobile* supportée par votre appareil, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile*:

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

Comment télécharger et installer l'application *illico mobile*, dans sa version enrichie, si elle est compatible avec votre appareil mais n'est pas déjà installée?

- À l'activation de votre service de téléphonie mobile de Vidéotron, vous recevrez un message texte vous proposant de télécharger *illico mobile* gratuitement (frais d'itinérance en sus). Dans ce message, il y aura un lien, sur lequel vous pourrez cliquer. L'application sera alors téléchargée sur votre téléphone mobile.
- Si vous avez supprimé ce message par mégarde, vous pouvez également télécharger l'application *illico mobile* en accédant à la *Boutique Vidéotron* à partir de votre ordinateur. Pour ce faire, rendez-vous sur boutiquemobile.videotron.com
- Vous n'aurez qu'à télécharger l'application en suivant les instructions à l'écran. Un message texte contenant un lien de téléchargement sera transmis à votre téléphone mobile. Sur réception de ce message, cliquez sur le lien de téléchargement. L'application sera automatiquement téléchargée sur votre téléphone mobile.

VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

- Vous pouvez également télécharger l'application *illico mobile* à partir du *Portail Vidéotron*, accessible sur la plupart des téléphones mobiles.

Pour accéder au *Portail Vidéotron*, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile*:

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

- Dans la page d'accueil du *Portail Vidéotron*, cliquez sur **illico mobile**, dans le menu de navigation.

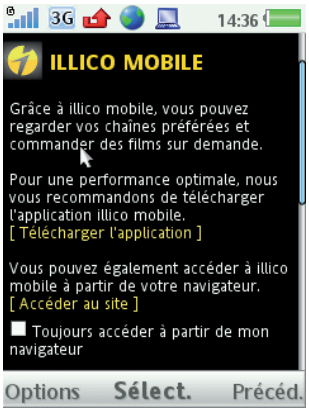

- Vous obtiendrez une page dans laquelle on vous invitera à télécharger l'application *illico mobile*.

- Cliquez sur les options **Télécharger l'application** et **Confirmer**.

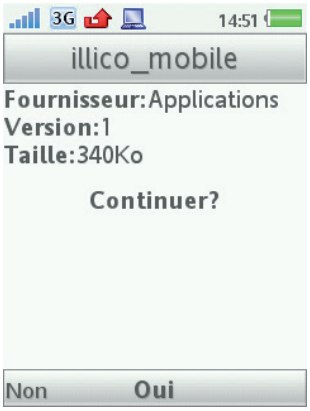

- Patientez pendant le téléchargement. Un message confirmera la fin du téléchargement, et vous pourrez démarrer l'application *illico mobile*.

  Note :
  Dans le cas des appareils compatibles avec la version enrichie d'*illico mobile*, le passage par le *Portail Vidéotron* n'est valable que pour le téléchargement (à ce sujet, référez-vous à la section « Accès à *illico mobile* dans sa version enrichie »).

b) Accès à *illico mobile* dans sa version enrichie

Si votre appareil est compatible avec *illico mobile* dans sa version enrichie, reportez-vous à la démonstration interactive concernant votre appareil pour connaître les différentes étapes pour y accéder. Cette démonstration interactive est accessible depuis la section consacrée à votre appareil dans la rubrique *Soutien mobile* du site :

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

Si vous utilisez le *Portail Vidéotron* pour accéder à *illico mobile* (au-delà de l'étape de téléchargement de l'application), sachez que vous n'accéderez pas à *illico mobile* dans sa version enrichie, mais plutôt à la version accessible depuis le *Portail Vidéotron*.

2. UTILISATION D'ILLICO MOBILE

Pour naviguer dans *illico mobile*, utilisez l'icône de navigation de votre appareil mobile. Le nom de la fonctionnalité sélectionnée (« Guide télé », « Chaînes », etc.) s'affiche au bas de l'écran. Sélectionnez votre choix pour lancer l'option.

a) Guide télé

Sur cette page, vous trouverez la liste de toutes les chaînes de télévision offertes par *illico mobile* ainsi que les émissions en cours et celles à venir.

Note :
Vous devez être client au service de *télédistribution* et à *illico mobile/chaînes* pour accéder à cette application. Si vous ne l'êtes pas, le nom des chaînes sera surligné en gris, et il vous sera impossible de les sélectionner.

Il suffit de cliquer sur le titre de l'émission que vous désirez visionner, sous l'onglet **Maintenant**, pour lancer le visionnement.

- Visionnement d'une émission :

  Pendant le visionnement d'une émission, à l'aide de la barre d'outils située sous la zone de visionnement, vous pouvez en tout temps régler le volume sonore, mettre fin au visionnement et activer le mode d'affichage plein écran.

Barre d'outils de visionnement :

Cliquez ici pour réduire le volume sonore pendant le visionnement.

Cliquez ici pour augmenter le volume sonore pendant le visionnement.

Cliquez ici pour arrêter le visionnement de l'émission.

Cliquez ici pour visionner le contenu sélectionné en mode plein écran. Pour revenir au mode de visionnement normal, appuyez sur n'importe quelle touche du clavier ou touchez votre écran pendant le visionnement.

- Sous l'onglet **À venir** sont présentées les émissions à venir sur chacune des chaînes.

- Pour obtenir un horaire plus complet d'une chaîne en particulier, vous pouvez sélectionner **Paramètres (« Param. »)**, en bas à gauche de l'écran, et choisir **Plus d'information**. Vous obtiendrez la grille complète des émissions de la chaîne sélectionnée.

b) Chaînes

Sur cette page, vous trouverez la liste des chaînes de télévision offertes par *illico mobile*.

Note :
Vous devez être abonné au service de *télédistribution* et à *illico mobile/ chaînes* pour accéder à cette application. Si vous ne l'êtes pas, le nom des chaînes sera surligné en gris, et il vous sera impossible de les sélectionner.

Pour visionner l'émission en cours à la chaîne de votre choix, cliquez sur le nom de la chaîne désirée. Patientez pendant la mise en tampon de la vidéo. Pour mettre fin au visionnement, appuyez simplement sur la touche **Arrêt**, dans la barre d'outils de visionnement.

Vous pouvez changer de chaîne pendant le visionnement. Les chaînes auxquelles vous êtes abonné sont affichées au bas de l'écran. Sélectionnez simplement le nom de la chaîne désirée pour visionner l'émission en cours sur cette chaîne.

c) *illico sur demande*

Le service *illico sur demande* vous offre un vaste choix de films et de vidéos regroupés par catégories. Vous pouvez commander et visionner librement ces contenus sur une période de location prédéterminée, pour profiter d'un divertissement exceptionnel.

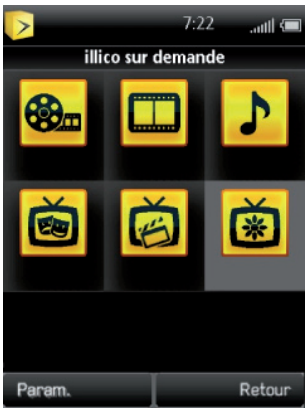

- **Commande d'un film ou d'une vidéo**

Vous pouvez commander un ou plusieurs films, que vous pourrez écouter en alternance durant la période d'accessibilité.

- Faites votre choix parmi les catégories en cliquant sur le nom de la catégorie désirée.

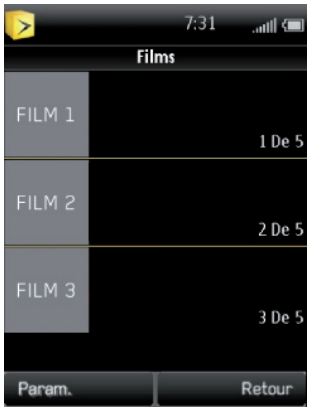

- Cliquez sur le nom du film ou de la vidéo que vous désirez visionner.

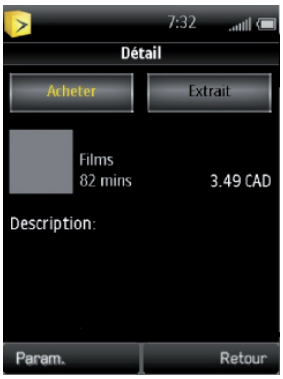

- Vous êtes redirigé à la page de commande, sur laquelle sont donnés le titre et un synopsis du film choisi ainsi que le prix demandé.

- Lorsque vous cliquerez sur **Acheter**, un message de confirmation de l'achat s'affichera.

- Appuyez sur **Oui** si vous voulez poursuivre ou sur **Non** pour revenir à l'écran précédent. Dès que vous appuierez sur **Oui**, vous pourrez commencer le visionnement du film.

  Note :
  Les frais de location du film seront portés à votre facture de Vidéotron. La location est valable pour une période prédéterminée (information fournie dans la fiche descriptive du film), période pendant laquelle vous pourrez visionner le film, interrompre le visionnement ou le reprendre plus tard. À la fin de la période de location, vous ne pourrez plus visionner le film, à moins de le commander à nouveau.

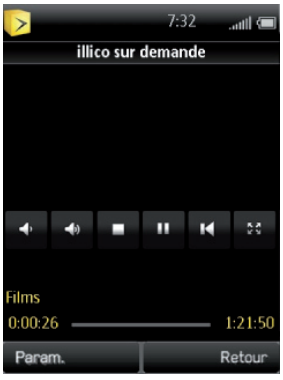

- **Visionnement d'un film ou d'une vidéo**

  Pendant le visionnement d'un film ou d'une vidéo, à l'aide de la barre d'outils située sous la zone de visionnement, vous pouvez en tout temps régler le volume sonore, faire une pause de visionnement, mettre fin au visionnement et activer le mode d'affichage plein écran.

Barre d'outils de visionnement d'un film ou d'une vidéo

Cliquez ici pour réduire le volume sonore pendant le visionnement.

Cliquez ici pour augmenter le volume sonore pendant le visionnement.

Cliquez ici pour arrêter le visionnement. Vous pourrez relancer le visionnement plus tard. Celui-ci reprendra automatiquement là où vous l'avez interrompu.

Cliquez ici pour interrompre momentanément le visionnement. Pour le relancer, vous n'aurez qu'à cliquer à nouveau sur l'icône **Jouer**, qui remplacera automatiquement l'icône **Pause**.

Cliquez ici pour visionner la vidéo en mode plein écran. Pour revenir au mode de visionnement normal, appuyez sur n'importe quelle touche du clavier pendant le visionnement.

- **Reprendre un visionnement**

Cette option vous permet de relancer le visionnement d'un film ou d'une vidéo au cours de la période de location qui s'applique à votre commande *illico sur demande*. En choisissant cette option, vous obtenez la liste des films commandés et non échus.

Cliquez simplement sur le titre de la vidéo dont vous désirez poursuivre le visionnement pour lancer la reprise.

- **Recherche**

En tout temps, vous pouvez lancer une recherche par mots clés (ex. : titre de film, nom d'acteur) en allant dans **Paramètres (« Param. »)**, sous **Recherche**.

GUIDE DE L'UTILISATEUR D'ILLICO MOBILE PAR LE PORTAIL VIDÉOTRON

—

Note :
Cette section est destinée aux clients qui possèdent un appareil qui n'est pas compatible avec *illico mobile* dans sa version enrichie. Ces clients peuvent toutefois accéder au service *illico mobile* par le *Portail Vidéotron* de leur téléphone mobile. Veuillez noter que certains appareils ne supportent pas l'accès au *Portail Vidéotron*. Pour connaître la version d'*illico mobile* supportée par votre téléphone, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile* :

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

1. ACCÈS À ILLICO MOBILE PAR LE PORTAIL VIDÉOTRON

- Pour accéder au *Portail Vidéotron*, veuillez vous référer à la section *Appareils* de *Soutien mobile* :

soutien.videotron.com/Residentiel/Mobile

- Dans la page d'accueil du *Portail Vidéotron*, cliquez sur **illico mobile**, dans le menu de navigation; vous serez automatiquement dirigé vers *illico mobile*.

2. UTILISATION D'ILLICO MOBILE PAR LE PORTAIL VIDÉOTRON

Pour naviguer dans *illico mobile*, utilisez les icônes de navigation de votre téléphone mobile. Le nom de la fonctionnalité sélectionnée (« Guide télé », « Chaînes », etc.) s'affiche au bas de l'écran. Sélectionnez votre choix pour lancer l'option.

a) Guide télé

Dans cette page, vous trouverez la liste de toutes les chaînes de télévision offertes par *illico mobile* ainsi que les émissions en cours et celles à venir.

Note :
Vous devez être client au service de *télédistribution* et à *illico mobile/chaînes* pour accéder à cette application. Si vous ne l'êtes pas, le nom des chaînes sera surligné en gris, et il vous sera impossible de les sélectionner.

Il suffit de sélectionner l'émission que vous désirez visionner, sous l'onglet **Maintenant**, pour lancer le visionnement. Sélectionnez la chaîne de votre choix pour visionner l'émission en cours à cette chaîne.

Sous l'onglet **Maintenant** sont présentées les émissions en cours à chacune des chaînes.

Sous l'onglet **À venir** sont présentées les émissions à venir à chacune des chaînes.

b) Chaînes

Dans cette page, vous trouverez la liste des chaînes de télévision offertes par *illico mobile*. Vous pouvez accéder au flux vidéo en sélectionnant la chaîne.

Note :
Vous devez être client au service de *télédistribution* et à *illico mobile/chaînes* pour accéder à cette application. Si vous ne l'êtes pas, le nom des chaînes sera surligné en gris, et il vous sera impossible de les sélectionner.

c) illico sur demande

L'option *illico sur demande* vous offre un vaste choix de films et de vidéos regroupés par catégories. Vous pouvez commander et visionner librement des contenus sur une période de location prédéterminée, pour profiter d'un divertissement exceptionnel.

- **Commande d'un film ou d'une vidéo**

Vous pouvez commander un ou plusieurs films, que vous pourrez écouter en alternance durant la période d'accessibilité.

- Faites votre choix parmi les catégories en cliquant sur la catégorie désirée.

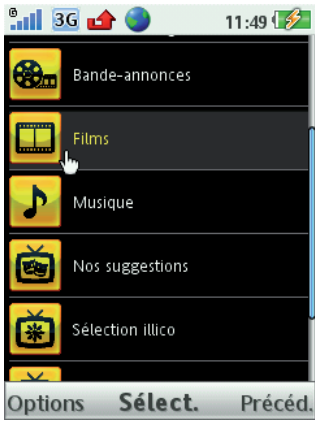

- Cliquez sur le nom du film ou de la vidéo que vous désirez visionner.

VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

- Vous obtenez la page de commande, sur laquelle sont donnés le titre et un synopsis du film choisi ainsi que le prix demandé.

- Lorsque vous cliquerez sur **Acheter**, un message de confirmation de l'achat s'affichera.

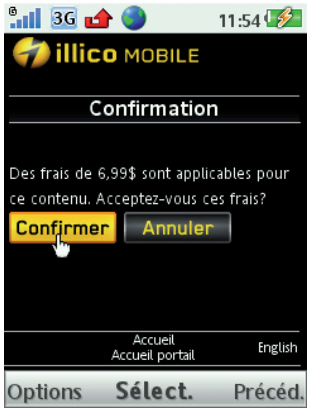

- Appuyez sur **Confirmer** si vous voulez poursuivre ou sur **Annuler** pour revenir à l'écran précédent. Dès que vous appuierez sur **Confirmer**, vous pourrez commencer le visionnement du film.

Note :
Les frais de location du film seront portés à votre facture Vidéotron.
La location est valable pour une période prédéterminée (information fournie dans la fiche descriptive du film), période pendant laquelle vous pourrez visionner le film, interrompre le visionnement et le reprendre plus tard.
À la fin de la période, vous ne pourrez plus visionner le film, à moins de le commander à nouveau.

- **Visionnement d'un film**

En tout temps pendant le visionnement d'un film, vous pouvez faire une pause de visionnement, mettre fin au visionnement ou activer le mode d'affichage plein écran.

- **Reprendre un visionnement**

Cette fonctionnalité vous permet de relancer le visionnement d'un film ou d'une vidéo. En choisissant cette option, vous obtenez la liste des films commandés et non échus. Cliquez simplement sur le titre du film dont vous désirez poursuivre le visionnement pour lancer la reprise.

- **Recherche**

En tout temps, vous pouvez lancer une recherche par mots clés (ex. : titre de film, nom d'acteur) dans la section *illico sur demande*.

TARIFICATION ET NOTIFICATION

CLARIFICATION DE CERTAINES NOTIONS DE TARIFICATION D'ILLICO MOBILE

La notion de temps d'antenne n'est pas prise en compte dans l'univers d'*illico mobile*. Le temps de visionnement est dissocié du temps d'antenne. Ainsi, le temps de visionnement n'est pas déduit des minutes comprises dans votre forfait de temps d'antenne.

La navigation sur la page d'accueil du *Portail Vidéotron*, qui vous permet d'accéder à *illico mobile* (pour les appareils qui ne sont pas dotés de la version enrichie d'*illico mobile*), est facturée à l'utilisation (transmission de données) ou déduite de votre bloc de données si vous détenez un bloc du service *Internet sur votre mobile*. Toutefois, dès que vous entrez dans l'univers d'*illico mobile*, il n'y a plus de tarification pour ce qui est de la transmission de données. La transmission des données associées au service *illico mobile* est donc gratuite. Il n'y a pas de déduction de vos blocs de données, ni de tarification à l'unité d'*Internet sur votre mobile* lorsque vous utilisez *illico mobile*.

CHAÎNES (OPTION MENSUELLE SUR ABONNEMENT)

a) Tarification

Vous devez être client à *illico télé* pour avoir accès à *illico mobile/chaînes*. Vous aurez ainsi accès aux chaînes auxquelles vous avez souscrit sur illico télé qui sont disponibles sur *illico mobile*. De plus, vous pouvez ajouter à votre abonnement les chaînes qui ne sont disponibles que pour le téléphone mobile. Celles-ci sont offertes à tarif fixe mensuel. Vous devez ensuite simplement souscrire à un bloc d'heures de visionnement pour profiter de vos émissions de télévision préférées disponibles sur votre téléphone mobile.

La tarification est calculée selon la durée de visionnement en minutes (arrondie à la minute supérieure). Si vous dépassez le temps de visionnement prévu, vous aurez accès à 60 minutes de visionnement supplémentaires et serez facturé en conséquence.

Cet abonnement vous donne également accès à des vidéos sur demande gratuites. La durée de visionnement de ces vidéos gratuites est décomptée de votre bloc d'heures.

b) Notification

Pour vous permettre de contrôler la consommation de votre temps de visionnement, vous recevrez deux messages texte : le premier pour vous annoncer que la limite du temps de visionnement comprise dans votre abonnement sera bientôt atteinte; le second pour vous annoncer qu'elle a été dépassée et que votre consommation est donc tarifée à l'utilisation.

Note :
Il peut arriver que ces avis vous parviennent après le dépassement de la limite prévue dans votre abonnement si vous approchez et dépassez celle-ci pendant le visionnement d'un film ou d'une vidéo.

ILLICO SUR DEMANDE (À L'UTILISATION)

Tous les clients de la téléphonie mobile de Vidéotron, qu'ils soient clients ou non du service *illico mobile/chaînes*, ont accès à *illico sur demande*. Les films et vidéos du service *illico sur demande* sont facturés à l'unité et sont disponibles pour une période prédéterminée en ce qui concerne le contenu payant.